## JCB/HO

## **BURKINA FASO**

Unité Progrès Justice

DECRET N° 2013-\_631\_/PRES/PM/MICA/MC/MDENP/MEF portant approbation des Statuts de la Société Burkinabé de Télédiffusion (SBT).

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

VU la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;

VU le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant statut général des sociétés d'Etat ;

VU la loi n° 56/93/ADP du 30 décembre 1993 portant code de l'information;

VU la loi n° 028-2005/AN du 14 juin 2005 portant création, composition et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Communication ;

VU la loi n° 061-2008/AN du 27 novembre 2008 portant règlementation générale des réseaux et services de communications électroniques au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs ;

VU le décret n°2013-104/PRES/PM/SGGCM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2013-573/PRES/PM/MICA/MC/MDENP/MEF du 09 juillet 2013 portant création de la Société Burkinabé de Télédiffusion (SBT);

Sur rapport du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 mai 2013 ;

## DECRETE

<u>Article 1</u>: Sont approuvés les statuts de la Société Burkinabé de Télédiffusion (SBT), Société d'Etat, dont le texte est joint en annexe au présent décret.

Article 2: Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, le Ministre de la Communication, le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes et le Ministre de l'Economie des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

> Ouagadougou, le 23 juillet 2013

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de la Communication

Alain Edouard TRAORE

Le Ministre l'Economie et des Finances

Bembamb

Le Ministre du Développement de Juliation l'Economie Numérique et des

Le Ministre de l'Industrie, du

Patiendé Arthur KAFANDO

Commerce et de l'Artisanat

Postes

Jean KOULIDIATI

Lucien Marie Noël BEMBAMBA